

ASSOCIATION SPORTIVE

Collège Marcel Pagnol

ASCMP
BONNIERES SUR SEINE



ACROGYM
BADMINTON
HANDBALL
MULTI-ACTIVITES PN
VTT

Année scolaire 2022-2023

Année scolaire 2022-2023

ENTRAINEMENTS

AcrogyM (Mme LE MEUR- Mme MANSOIS)

- ☞ Mardi de 17h à 18h30 (Niveau Mixte)
- ☞ Mercredi de 13h à 14h30 (Débutants) et de 14h30 à 16h (Débrouillés)

Badminton (Mme MANSOIS)

- ☞ Jeudi de 17h à 18h30

Handball (Mme CAUVIN)

- ☞ Mardi de 17h à 18h30
- ☞ Mercredi de 14h30 à 16h

Multi-activités Pleine Nature (M. CATRIX)

- ☞ Mercredi de 13h à 16h (adaptable).

VTT trial (M. CLAPIER, M. SERANDREI)

- ☞ Mercredi de 13h à 16h.

Des rencontres ponctuelles sont également proposées au cours de l'année (cross pédestre, raid, rugby, olympiades...). L'élève intéressé a la possibilité de se licencier uniquement pour ces événements.

L'Association Sportive du Collège permet de découvrir la compétition et la vie associative. Les activités proposées se situent dans la continuité des cours d'EPS. Les entraînements alternent avec les compétitions et s'adressent à tous, élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, filles ou garçons, débutants et confirmés. Il est possible de participer à des compétitions de niveau départemental, académique voire national si les équipes se qualifient. L'AS prend en charge les frais de déplacement. Le montant de l'adhésion est fixé à **30 euros** et comprend la licence à l'Union Nationale du Sport Scolaire et l'assurance MAIF. Elle permet de pratiquer une ou plusieurs activités. Une formation est assurée aux Jeunes officiels arbitrant les épreuves. **NB** : Une aide du « fond social collégien » peut être sollicitée du gestionnaire du collège pour le paiement de la licence, la CAF propose également des aides. Une tombola est organisée au profit de l'AS pour le financement des déplacements et l'affiliation à l'UNSS, sans celle-ci l'AS ne pourrait exister.

Les élèves licenciés sont invités à l'Assemblée Générale de l'A.S. à deux reprises (début et fin d'année), ils peuvent se présenter à l'élection des membres du bureau et participer activement à la vie de leur Association Sportive.

Chaque licencié doit s'informer en consultant le panneau d'information de l'AS (situé dans le hall du collège) chaque semaine !

DOSSIER D'INSCRIPTION A L'ASCMP

- Veuillez compléter l'**autorisation parentale** qui suit,
- Et joindre le **règlement de 30 €**, chèque à l'ordre de l'ASCMP.

Vous pouvez vous affilier au dispositif PassPlus

ATTENTION, le dispositif Passsport n'est pas accepté !

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné M., Mme⁽¹⁾ :

père, mère, tuteur, tutrice⁽¹⁾ de l'élève :

NOM : **Prénom** :

demeurant à (*adresse complète*) :

.....

Né(e) le : Classe :

l'autorise à participer aux Activités de l'Association Sportive du Collège M. Pagnol et à être licencié à l'UNSS.

Activité principale choisie (*pour la gestion du dossier*) :

Mon enfant possède un **brevet de natation** attestant qu'il sait nager au minimum 50m

:Obligatoire pour toute inscription en Multi-Activités Pleine Nature

OUI NON

(*En cas de réponse positive, joindre une copie du diplôme au dossier*).

J'accepte que les responsables de l'Association Sportive ou de l'UNSS autorisent en mon nom une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin absolu.

Téléphone(s) (en cas d'urgence) :

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

J'autorise la diffusion des images de mon enfant afin de relater les différents événements sportifs de l'AS⁽²⁾ (affichage au collège, site EPS...).

Fait à

Le

Signature du responsable légal :

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile.

⁽²⁾ En cas de refus, merci de rayer la phrase.